# Informations générales

Email de contact : pref-bdat@morbihan.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 30 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d’Agglomération

Nom de la structure porteuse : Golfe du Morbihan Vannes agglomération

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-07-30

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* Banque des territoires
* nom : CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération, SIREN : 200067932, nature : CA

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PCAET
* Diagnostic programme local habitat
* Bilan défi zéro gaspillage alimentaire
* Rapport annuel valorisation et élimination des déchets
* Plan de déplacement urbain
* SCOT

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Convention action Coeur de ville
* PVD
* Contrat de ville
* Convention ANRU
* Plan local de l’habitat
* OPAH
* Contrat territoire économe en ressources ADEME
* Contrat fonds chaleur ADEME
* Convention SARE Région Bretagne
* Schéma territorial de gestion des déchets organiques
* Convention cadre SRDEII Bretange
* Convention territoriale globale CAF
* LEADER
* Contrat territoire lecture (CTL)

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Conseillers numériques France services
* France services
* Petits villes de demain
* Action cœur de ville

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Habiter le territoire et aménager durablement et économiquement nos centralités
* Se déplacer autrement
* Accompagner les évolutions démographiques par des services de proximité exemplaires et une offre de santé renforcée
* Améliorer, préserver la qualité de l’eau, optimiser énergétiquement les équipements liés à la compétence eau

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Espaces publics, espaces verts
* Extension urbaine maîtrisée
* Opération de requalification (friches…)
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Emploi et Insertion
* Commerce, artisanat de proximité
* Mobilités douces
* Transports en commun
* Organisation des déplacements
* Usages et inclusion numériques
* Santé et soins
* Accès à un logement de qualité
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 67

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 93

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Préfet
* Services de l’Etat
* ADEME
* Banque des terrotioires
* Etablissements publics et opérateurs en appui du CRTE
* nom : CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération, SIREN : 200067932, nature : CA

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

* Conseil de développement

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

* organismes consulaires

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale : None

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions :

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : None

Mobilisation d’une ingénierie externe :

* Données sollicitées auprès de l’ANCT

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : NC

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : -€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €